



# Les salariés de Guyancourt pourront élire leurs représentants

Section RENAULT

N° 211 5 septembre 2022

## dès novembre 2022 grâce au SM-TE

Lors des élections de 2018 et de 2019, les salariés des Etablissements de Renault SAS ont élu les membres de leur CSE (Comité Social et Economique) pour quatre ans conformément à la loi. Quatre ans, c'est très long dans une entreprise qui a la frénésie des réorganisations. Et lorsque les dirigeants incitent les salariés au départ de l'entreprise, au nombre desquels des élus du CSE, cela fragilise la représentation du personnel.

Il est important que la représentation du personnel dans les CSE soit renouvelée à l'échéance (voir l'encadré). C'est pour le SM-TE une obligation absolue.

**Durant le cycle électoral de 4 ans, Renault SAS est passé de 12 à 9 établissements**

Les élections de 2018 à Guyancourt avaient donné au SM-TE la représentativité et trois élus titulaires au CSE. Le SM-TE était négociateur en 2018-2019 des protocoles d'accords préélectorales des douze établissements de Renault SAS et avait présenté des candidats au Siège et au Mans.

Le démantèlement de Renault SAS aura bien progressé durant le cycle électoral qui se termine :

- Grand-Couronne est fermée. L'activité de l'Alliance Internationale Logistique Network a été transférée à Cléon en 2020,
- Douai est sortie de Renault SAS en devenant filiale d'Electricity au 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- Choisy-le-Roi est fermée. L'activité d'économie circulaire (échange standard) est transférée à Flins en 2022,
- Le Siège : le bâtiment du Quai Le Gallo est fermé en 2022 pour être vendu,
- Technocentre : vente de l'immobilier fin 2022.

**Pour le nouveau cycle électoral, le SM-TE sera négociateur pour les neuf établissements subsistant sur le périmètre de Renault SAS.**

**Demande de report des élections à Guyancourt (Technocentre, Connect et Aubevoye)**

A la suite de l'hypothèse émise par M. Fleury – DRH France lors d'un CCSE de reporter les élections professionnelles en 2024 après la mise en place des filiales Horse (Thermique) et Ampère (Electrique) et après les importants changements qu'apportera la nouvelle convention collective de la métallurgie en janvier 2024, les six Organisations Syndicales de Renault Guyancourt se sont réunies en intersyndicale.

**Au terme de deux réunions intersyndicales des 23 juin et 12 juillet, le SM-TE s'est opposé à ce report pour permettre aux salariés de choisir leurs représentants auprès de la Direction dans ce contexte de grand bouleversement.**

La raison d'être du syndicat SM-TE est la représentation des salariés auprès des dirigeants des entreprises. Pour que cette représentation ne soit pas dévoyée, il convient qu'elle ne soit pas sous influence politique ou patronale.

Les institutions politiques et patronales sont nobles dès lors qu'elles cherchent dans leur domaine le *bien commun* de la Nation, de l'Entreprise. Mais ne doivent pas interférer sur la représentation de l'électeur, qu'il soit citoyen ou salarié.

Le SM-TE déplore que les élections professionnelles n'aient lieu que tous les quatre ans, parce qu'une entreprise se modifie très vite, ne serait-ce que pour s'adapter aux lois du marché, surtout lorsque l'Etat et le Patronat ne jouent plus leur rôle protecteur, d'amortisseur de la vie économique.

Dans son tract N° 202 : « 70 ans de déconstruction du code du travail », le SM-TE rappelait :

- avant 2005, les salariés votaient pour leurs représentants tous les deux ans au lieu de tous les quatre ans actuellement,
- avant 1993, les électeurs votaient tous les ans : l'âge d'or de la démocratie sociale ! Travaillons ensemble à son retour.

L'unanimité des syndicats représentatifs étant requise par la loi pour décider un report, et du fait de la position du SM-TE, **la Direction de Guyancourt a officialisé la tenue des élections et convoqué les syndicats pour une première réunion de négociation du protocole d'accord préélectoral le 8 septembre.**

**Le SM-TE a exercé son pouvoir syndical pour offrir aux salariés de Guyancourt de voter en novembre 2022.**

**Le SM-TE défend la démocratie sociale pour que les salariés ne soient pas privés de leur droit de vote.**

## **On peut légitimement s'interroger sur cette demande de report des élections**

Pensons aux enjeux énormes que représentent pour Renault les grands changements introduits par la filialisation des activités d'ingénierie entre les deux entités *Horse* et *Ampère* validée par l'accord *RE-Nouveau France 2025* [1] signé par CFE-CGC-CFDT-FO, et l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2024 de la *nouvelle convention collective de la métallurgie* signée par l'UIMM, CFE-CGC, CFDT et FO. De leur point de vue, la Direction et les syndicats signataires doivent considérer que cela va créer beaucoup d'incertitudes pour les électeurs, et qu'il n'est pas souhaitable qu'ils se prononcent sur des sujets lourds ou non finalisés !

L'enjeu des élections pour le SM-TE est de conserver sa représentativité à Guyancourt et de **conquérir sa représentativité au niveau de Renault SAS**. Le SM-TE veut présenter des candidats sur d'autres établissements comme il l'a fait au Mans et au Siège il y a quatre ans.

**Une représentativité acquise sur le périmètre de Renault SAS permettra au SM-TE de désigner un *Délégué syndical central* (DSC) et de participer aux négociations à venir des nombreux accords « Entreprise » dans le contexte à hauts risques pour les salariés.**

## **Comment vont se positionner les syndicats des établissements de Renault SAS ?**

A la suite des courriers envoyés par le SM-TE aux établissements de Renault SAS pour négocier les protocoles préélectoraux, nous avons déjà reçu les réponses suivantes :

Cléon a répondu au SM-TE qu'un accord unanime signé par toutes les OS représentatives (CGT, CFE-CGC et CFDT) reporte les élections de novembre 2022 à novembre 2024. Qu'en pensent les salariés de Cléon ?

Sandouville a confirmé les élections en décembre 2022 et invité le SM-TE à négocier le protocole préélectoral lors d'une première réunion le 8 septembre.

## **Que feront les syndicats des autres établissements ?**

- Vont-ils comme à Cléon déposséder les salariés de leur droit d'aller aux urnes ?
- Y-aura-t-il comme à Sandouville et à Guyancourt au moins **un syndicat** pour le leur permettre ?

**La communauté de travail tellement malmenée depuis ces quatre dernières années a toute légitimité à s'exprimer sur ses représentants et sur les orientations syndicales.**

**C'est la ligne de conduite du syndicat SM-TE que de le lui offrir.**

[1] Accord RE-Nouveau France 2025, page 25 : « il est possible que le Groupe Renault soit amené à opérer des transformations nécessaires à la mise en œuvre de sa stratégie et à son adaptation au monde qui l'entoure. Ces transformations qui pourraient, par exemple, consister à des prises de participation dans des sociétés nouvelles, des évolutions des structures juridiques du Groupe, filialisations, acquisitions/cessions, etc. »

**Dernière minute :** Suite à notre courrier à M. de MEO du 26 août lui demandant d'ouvrir sans délai une négociation pour des AGS en réponse aux besoins urgents des salariés (Cf notre tract N°210), le *Service Relations sociales de Guyancourt* a été chargé de nous informer que l'entreprise avait conscience de la situation des salariés, et annonce des échanges prochains sur ce sujet avec les organisations syndicales centrales. *A suivre ...*

**Vous appréciez le travail du syndicat SM-TE ?  
Rejoignez-le par votre adhésion,  
aidez-le à constituer des listes dans tous les établissements de Renault.**

*L'adhésion à un syndicat professionnel fait partie du devoir d'état de tout salarié*

Contact : 06.98.05.13.80 / API : FR TCR LOG 0 52 / [sm-te@travaillonsensemble.org](mailto:sm-te@travaillonsensemble.org) / [@SyndicatSMTE](https://twitter.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Cliquez Adhérez : [www.travaillonsensemble.org](http://www.travaillonsensemble.org)

Cotisation de base 33 à 55 €/an